

PRÉFECTURE  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

SERVICE  
DES  
ÉTRANGERS

Cartes d'Identité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

C O P I E  
-----

Marseille, le 8 AVRIL 1944

L'Officier de Paix VANNUCHI Pierre,  
à Monsieur le Commissaire de Police,  
Chef des Gardiens de la Paix.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, d'après vos ordres, je me suis rendu au Centre de Criblage du Bréban Marseillais, Boulevard d'Arras, pour me renseigner et vous rendre compte de l'hygiène des détenus et de la façon dont certains d'entre eux tentent de s'évader.

Pour rendre les évasions plus difficiles et pour simplifier la surveillance du personnel chargé de les garder, il suffirait de grillager la fenêtre d'aération des W.C. et de cadenasser les trois persiennes donnant sur l'Avenue des Chartreux. Un cadenas et une chaîne d'une longueur de trente centimètres pour chaque fenêtre suffiraient pour cette opération.

En ce qui concerne l'hygiène, les matelas, sacs de couchage et pelochons n'ont jamais été changés depuis que le Centre existe. Beaucoup de détenus n'ont pas de linge de rechange ; pour ces derniers il y aurait lieu, s'il y avait possibilité, de les faire passer au Centre d'épouillage le plus souvent possible.

Il serait également nécessaire de faire désinfecter avec du grésil ou du formol, la salle qui sert de dortoir et les cabinets, d'où des odeurs nauséabondes se dégagent. La désinfection s'impose d'autant plus que la saison des chaleurs approche et que les épidémies sont à craindre.

Je vous fournis le présent rapport à toutes fins utiles.

L' Officier de Paix :  
V A N N U C C H E.



PREFECTURE  
des  
BOUCHES-du-RHONE  
-:-:-:-:-

MARSEILLE, le 24 AVRIL 1941.

Inspection Départementale  
de la Santé.  
-:-:-:-:-

Docteur PHELIPPEAU  
-:-:-:-:-

Enquête sur le Centre de Criblage  
du Bréban Marseille.  
-:-:-:-:-

*Adone*  
Il s'agit d'une enquête faite le 24 Avril 1941 au Centre de Criblage du Bréban Marseillais, Bd d'Arras à la suite d'un rapport de police du 8 Avril 1941.

Le Centre abrite 112 réfugiés pour la plupart espagnols.

Ces réfugiés sont groupés dans une salle vaste et assez bien aérée qui sert de dortoir et de réfectoire.

La cuisine est bien tenue. La nourriture convenable.

Les déficiences constatées portent sur :

- I - Le ravitaillement en eau
- II - Les lieux d'aisance
- III - La literie.

I) ravitaillement en eau :

pas d'eau potable. Un seul robinet d'eau non potable. Il en résulte :

- que les réfugiés négligent les soins de propreté corporelle, beaucoup sont envahis par les pux.
- qu'ils ne peuvent laver leur linge.
- qu'ils ont tendance à remplacer l'eau potable qui manque par des boissons alcoolisées (bière, vin);

II) Lieux d'aisance.

Il n'y a qu'un seul cabinet d'aisance, sombre et humide dégagant des odeurs nauséabondes et communiquant avec le dortoir-réfectoire.

III) Literie.

Il n'a que 112 paillasses et 210 couvertures fournies par l'Intendance en Septembre 1940 et qui depuis n'ont jamais été

.....



méthodes alors que plus de 4000 personnes s'en sont servies.

Il n'a pas de service médical, les malades sont conduits à la Conception et hospitalisés s'il y a lieu.

Malgré des conditions d'hygiène si défectueuses, il n'y aurait pas eu d'épidémie. Il y a actuellement 4 cas de gale : 2 hospitalisés à la Conception, 1 à l'hôpital militaire et 1 resté au Centre faute de place dans les Hôpitaux.

En conclusion, il semble qu'il y aurait lieu :

- 1) de permettre aux réfugiés d'utiliser des W.C. donnant sur l'avenue des Chartreux après avoir pris les précautions indiquées dans le rapport de l'Officier de Paix,
- 2) de faire nettoyer fréquemment les locaux au creosyl.
- 3) de faire nettoyer la literie,
- 4) de faire passer fréquemment les réfugiés au Centre d'épouillage

Docteur PHELIPPEAU.